

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

| | |
|-----------------------|--|
| Nombre de conseillers | L'an deux mille six |
| en exercice | le quinze décembre |
| 15 | Le Conseil municipal de la Commune de THURINS |
| présents | dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, |
| 11 | à la Mairie, sous la présidence de M. Roger VIVERT |
| votants | Date de convocation du Conseil Municipal : |
| 12 | le 7 décembre 2006 |
| | PRÉSENTS : Tous présents sauf excusée Mme Josette |
| | JASSERAND (pouvoir à M. Roger RICHARD), |
| | Mmes Annick CLARON, Florence PERRIN, M. Philippe |
| | CHANTRE absents |

OBJET : MOTION CONTRE L'A 45

M. le Maire expose ce qui suit :

Dans le cadre du projet d'aménagement de l'A 45 et de l'enquête publique en découlant, le Conseil Municipal de Thurins souhaite souligner les points suivants :

- ce projet est contraire aux accords de Kyoto stipulant que les gaz à effet de serre doivent être divisés par 4 d'ici à 2050,
- ce projet serait une catastrophe économique agricole et environnementale pour les zones traversées,
- ce projet a été jugé irréalisable et beaucoup trop cher par l'audit technique et financier et dénoncé par la Cour des comptes, le rapport DRON de 1995 et les spécialistes de l'économie des transports,
- ce projet est en contradiction avec le plan de déplacement urbain de l'agglomération lyonnaise
- le flux routier résultant de cet aménagement aboutirait dans une zone SEVESO très dangereuse
- ce projet serait obsolète dès sa mise en service à la fois à cause du prix du carburant et du fait que l'A 47 existante serait aussi saturée qu'elle l'est aujourd'hui

Le Conseil Municipal de Thurins estime que le projet A45 pourrait avantageusement être remplacé par une série de travaux sur l'A47 existante entre Givors et Saint-Chamond comme cela a déjà été fait en amont de Saint-Chamond sous circulation lorsque Saint-Etienne a été retenue pour les matches de la coupe du monde de football en 1998. Les travaux de réhabilitation en aval de Saint-Chamond consisteraient à sécuriser l'A47, à fluidifier le trafic et à réaliser des aménagements de protection pour les riverains. Le Conseil Municipal serait plus favorable à la réhabilitation de l'A47 pour un coût prévu de 240 millions d'euros bien moins cher que l'A45.

Le Conseil Municipal pense en outre que des solutions alternatives, comme la création de liaisons ferrées, seraient préférables en termes de rapidité, de pollution et de risque accidentel. Cela permettrait aux agglomérations stéphanoise et lyonnaise d'inscrire leur politique d'aménagement dans une démarche de développement durable.

Par ailleurs, le Conseil Municipal s'approprie complètement les propositions alternatives exprimées par le collectif ALCALY.

Cette motion est approuvée en ces termes **à l'unanimité** par les membres présents et sera envoyée au commissaire enquêteur chargé du suivi de l'enquête publique relative à ce projet.

Ainsi fait et délibéré à THURINS, les jour, mois et an susdits.

Le Maire,

R. VIVERT